

UFC Que Choisir

Mis à jour le 8 janvier 2020

L'UFC Que Choisir est la première association de défense des consommateurs en France. Un des ses axes de travail est dédiée à l'alimentation.

Quoi, comment, pour qui ?

Les thématiques de travail :

- Éducation à l'alimentation
- Précarité alimentaire
- Santé
- Nutrition
- Gaspillage alimentaire
- Filières courtes

Deux grands axes d'action :

1. Accompagner les consommateurs dans leurs litiges.
2. Informer et éduquer les consommateurs.

L'UFC Que Choisir propose des formations, des accompagnements, de l'éducation, du conseil.

L'intention est de faire acquérir aux consommateurs les bons réflexes pour bien choisir leurs produits ou leurs services dans le domaine de la consommation alimentaire :

- Pour les adultes : manger équilibré et au juste prix, s'organiser au quotidien pour ne pas gaspiller.
- Pour les seniors : les aliments allégés ou enrichis sont-ils bons pour la santé ? Les pratiques alimentaires, pour conjuguer plaisir et équilibre.
- Pour les enfants : mieux connaître les produits du quotidien. Croquer des fruits, une vraie source de vitamines. Le petit déjeuner : à la découverte des aliments.

Leurs actions s'adressent aux collectivités, aux citoyens, aux associations.

Contact

Jean-Pierre LHERMITE, Vice-président chargé de la prévention (Antenne de l'Artois) -

Courriel : contact@artois.ufcquechoisir.fr

Site internet UFC Que Choisir National : <https://www.quechoisir.org>

Site internet UFC Que Choisir Antenne Artois : <https://artois.ufcquechoisir.fr/>

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)